QUESTION ORALE H-0029/04 pour l'heure des questions de la période de session de février 2004 posée conformément à l'article 43 du règlement par Marialiese Flemming à la Commission

Objet: Priorités de l'Union européenne en matière de recherche

Dans le cadre du "Sommet mondial pour le développement durable" qui a eu lieu en 2003 à Johannesburg, l'Union européenne s'est posée en championne de la cause "Consommation durable, production durable".

Comment la Commission explique-t-elle que, à présent, des projets en matière de consommation durable, dont elle-même a reconnu la valeur scientifique, ne bénéficient d'aucune aide de la part de la direction générale Recherche, pour le motif que la durabilité n'est pas une priorité de cette direction générale?

Comment se peut-il que la Commission, d'une part, réclame des activités internationales sur le thème de la durabilité, dont l'importance politique est reconnue, et, d'autre part, ne soutienne pas de telles activités dans l'Union européenne?

Dépôt: 26.01.2004

de

521469.FR PE 339.948